

N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 23 avril 2018

Séance ajournée du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 23 avril 2018, à dix-huit heures trente (18:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Carole Bélanger, Claudette Martel, Jeannette Paré et Julie St-Gelais, conseillères, messieurs Gaston Dufour et Patrick Dufour, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2018-113

### RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 09-04-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit rouverte à 18:30 heures la séance ajournée du 9 avril 2018.

2018-114

### RÉCLAMATION CHRISTINE GERMAIN

**CONSIDÉRANT QUE** mme Christine Germain, propriétaire du 475, rue Bergeron, réclame de la municipalité des frais pour avoir fait débloquer l'obstruction de son égout domestique;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité nie toute responsabilité ayant engendré l'obstruction du réseau d'égout;

**EN CONSÉQUENCE:**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

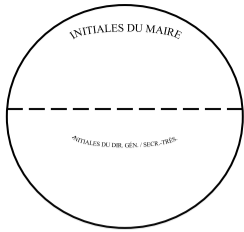
**QUE** soit offert à Mme Christiane Germain, propriétaire du 475, rue Bergeron, à titre de règlement à l'amiable un montant de \$ 300.00 en tant que règlement final.

2018-115

### ACCEPTATION ÉCHELLE SALARIALE - ÉCHELON # 1 - JEAN-LOUIS FONTAINE - MANOEUVRE AUX TRAVAUX PUBLIC - RÉTROACTIVE AU 1ER JANVIER 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit attribué à Jean-Louis Fontaine, préposé aux travaux publics, l'échelon # 1 de l'échelle salariale suivante, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2018 :



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

<b>Manœuvre aux travaux publics (40 heures) - Jean-Louis Fontaine</b>			
<b>Échelon 1</b>	<b>16.57 \$</b>	<b>34 472 \$</b>	<b>77.5%</b>
Échelon 2	17.11 \$	35 584 \$	80.0%
Échelon 3	17.64 \$	36 696 \$	82.5%
Échelon 4	18.18 \$	37 808 \$	85.0%
Échelon 5	18.71 \$	38 920 \$	87.5%
Échelon 6	19.25 \$	40 032 \$	90.0%
Échelon 7	19.78 \$	41 144 \$	92.5%
Échelon 8	20.32 \$	42 256 \$	95.0%
Échelon 9	20.85 \$	43 368 \$	97.5%
Échelon 10	21.38 \$	44 480 \$	100.0%

N° de résolution  
ou annotation

2018-116

**SUBVENTION ANNUELLE 5,000 \$ - COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE GIRARDVILLE**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit versé au Comité de développement de Girardville, un montant de 5,000 \$, à titre de subvention annuelle.

2018-117

**ACCEPTATION SOUMISSION BALAYAGE DES RUES - LES ÉQUIPEMENTS S.M. INC**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** les service d'Équipement SM soient retnus pour effectuer le balayages desrues et trottoirs au montant 5,906.19 \$ plus taxes;

- Rues
- Cours de l'église
- Trottoirs
- Partie MTQ.

2018-118

**PRO-MAIRE (AVRIL, MAI ET JUIN 2018)**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** monsieur Patrick Dufour, conseiller, soit nommé pro-maire, pour les mois d'avril, mai et juin 2018, ou jusuq'à son remplacement.

2018-119

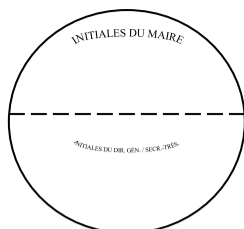
**DEMANDE DE SOUMISSION - ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER (18-19, 19-20, 20-21, OPT. 21-22, 22-23)**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** des soumissions publiques soient demandées pour le contrat d'enlèvement de la neige pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 avec option pour les années 2021-2022 et 2022-2023 et pour le chemin de la Source.

2018-120

**APPUI CJS**



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**Considérant que** l'initiation à l'entrepreneuriat collectif doit se faire le plus tôt possible dans la vie de nos jeunes afin d'assurer le développement économique et social de notre milieu;

**Considérant que** le projet CJS permettait aux jeunes de 12 à 17 ans de notre communauté de vivre une première expérience de travail à partir d'une approche éducative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif;

**Considérant que** notre communauté a toujours considéré le projet CJS comme un excellent levier du développement de notre communauté;

**Considérant qu'**aucune évaluation ou consultation formelle préalable à des changements majeurs n'a été faite auprès de comités locaux bénévoles gestionnaires des projets CJS;

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**DE** faire connaître notre désaccord envers les nouvelles orientations du programme d'entrepreneuriat jeunesse Québécois qui ne permettent plus la réalisation du projet de Coopérative Jeunesse de Services en conformité avec les besoins de notre milieu. Nous demandons aux administrateurs du fonds II FTQ, de revoir leur décision en considérant la réalité et les besoins réels de l'ensemble des communautés concernées.

2018-121

**AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE RELATIVE À UN DROIT D'ACCÈS ET DE CIRCULATION LORS DU RAID MULTISORTS**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer les entente relative au droits d'accès et de circulation avec les propriétaires concernés lors du RAID Multisport qui aura lieu durant une journée cet été.

2018-122

**OMH - FACILITATION DE LOCATION DE LOGEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QU'**une rencontre soit demandée avec les dirigeants de l'OMH afin d'évaluer la possibilité de faciliter la location des logements vacants sur notre territoire.

2018-123

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

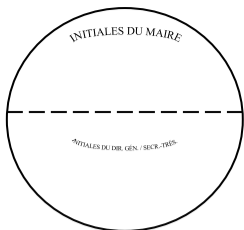
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QU'**un demande d'aide financière de 50,000 \$ soit présenté dans le Programme d'aide à la voirie locale pour les projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale pour l'amélioration du pont de la rivière du DIX dans le rang Notre-Dame et pour l'asphaltage à différents endroits.

2018-124

**ACCEPTATION REJET EAUX FLORALES DE LABRADOR PRODUCTION - STATION D'ÉPURATION GIRARDVILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** Labrador Production s'est adressé à la municipalité de Girardville afin d'obtenir l'autorisation de rejeté leurs eaux florales de son usine



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

située dans le rang St-Joseph Nord à Girardville et qui est non relié au réseau d'égout de la municipalité dans la station d'épuration de municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution # 2018-84 la municipalité affirmait son intention de recevoir lesdites eaux en fonction qu'un rapport réalisé par un professionnel confirme la faisabilité et qu'aucun investissement n'est requis de la part de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport produit par le firme GHD et signé Mohamad Ghosn, ing., le 5 avril 2018 qui conclue que la station d'épuration de la municipalité de Girardville ne sera pas affectée par les débits et charges additionnels et aucun changement au procédé et au système existant ne sera nécessaire;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** le conseil accepte de recevoir les eaux florales de Labrador Production à son usine d'épuration des eaux usées situé au 2251, rang St-Joseph Nord à Girardville;

**QUE** Labrador Production doive recevoir un certification d'autorisation du MDDELCC à cet effet; et,

**QU'**un protocole d'entente intervienne entre Labrador Production et la Municipalité de Girardville pour établir les conditions de l'acceptation.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** la présente séance soit levée à 19:00 heures.

\_\_\_\_\_  
**Michel Perreault**  
Maire

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
**Denis Desmeules**  
Directeur général et secrétaire  
trésorier

2018-125